Le Gervaisien
Mensuel de Saint-Gervais
Vol. 24 No. 13 - Septembre 2019

Municipalité de
Saint-Gervais
www.saint-gervais.ca

Jeudi Show
Crédit photo : Manon Goulet

# Au *cœur* des gens et de leur environnement

Retrouvailles des citoyens et anciens résidents(es) Rang du Bras
De gauche à droite le comité organisateur : Suzanne L'arrivée, Richard Dion, Yolande Asselin et Solange Larochelle
Crédit photo : Pierre Prévost

Votre municipalité — Page 3 à 11 et 14
Messages municipaux

Vie citoyenne — Page 15 à 20
Vivre à St-Gervais · Loisirs
Organismes communautaires
Calendrier

Espace commercial — Page 21-24
Répertoire des annonceurs

# BUREAU MUNICIPAL

150, rue Principale
Courriel: info@saint-gervais.ca
Téléphone: 418 887-6116
Fax: 418 887-6312

## HEURES D'OUVERTURE

- Lundi : 8h15 à 12h et 13h à 16h
- Mardi : 8h15 à 12h et 13h à 16h
- Mercredi : 8h15 à 12h et 13h à 16h
- Jeudi : 8h15 à 12h et 13h à 16h
- Vendredi : 8h15 à 12h et 13h à 15h

saint-gervais.ca

- RICHARD TREMBLAY, OMA
  Directeur général & secrétaire-trésorier
- JOCELYNE LEMIEUX
  Secrétaire-trésorière adjointe
- MARYLINE GODBOUT
  Secrétaire-réceptionniste
- MARIO LEMIEUX
  Contremaître travaux publics

# TÉLÉPHONES À RETENIR

| | |
|---|---|
| **Urgence** | **911** |
| **Sureté du Québec** | **418 887-4058** |
| **Sans frais 310-4141** | **Cell *4141** |
| Bibliothèque | 418 887-3628 |
| Bureau de poste | 418 887-3986 |
| Caserne des pompiers | 418 887-4009 |
| C.L.S.C. | 418 883-2227 |
| Alcoolique anonyme | 418 835-1631 |
| Centre d'éduc. des adultes | 418 887-1308 |
| École Nouvelle-Cadie | 418 887-3465 |
| Garage municipal | 418 887-6055 |
| Hopitaux : Charny | 418 832-2993 |
| Lévis | 418 835-7121 |
| Montmagny | 418 248-0630 |
| Loisirs | 418 887-3732 |
| Presbytère | 418 887-3248 |

# PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL

1 octobre 2019
5 novembre 2019
3 décembre 2019

20 h

# VOTRE MAIRESSE

# VOTRE CONSEIL

DIANE BILODEAU
Conseillère #1

DENISE LAPIERRE
Conseillère #2

SYLVIE LEMELIN
Conseillère #3

GUILLAUME VERMETTE
Conseiller #4

DIANE POULIOT
Conseillère #5

MYRIAM GOULET
Conseillère #6

# À PROPOS DU JOURNAL

Prochaine date de tombée pour l'envoi de vos communiqués
**MERCREDI 2 OCTOBRE 2019 AVANT 16H00**
à l'adresse suivante **legervaisien@hotmail.com**.

Les articles doivent être dûment signés par leurs auteurs.

Les opinions exprimées dans ce journal ne reflètent que celles des auteurs et n'engagent en rien celles de la municipalité. Le journal se réserve le droit de rejeter tout article à caractère diffamatoire ou encore de l'abréger ou de le corriger avant publication.

# MOT DE LA MAIRESSE

## AFFICHAGE DE DEUX POSTES

Le 30 juillet dernier, le Directeur général, M. Richard Tremblay, informait les membres du conseil de sa démission effective en janvier 2020. M. Tremblay quitte ses fonctions pour réaliser des projets personnels à l'étranger. Suite aux 2 démissions annoncées en juillet et d'une demande de pré-retraite exprimée par le contremaître en poste, la direction et le conseil procèdent à une réorganisation des tâches dans le secteur de la voirie et au plan administratif. Afin d'épauler le futur Directeur général, un poste de Directeur technique a été créé afin de prendre en charge le département des travaux publics et une partie de la gestion administrative. Cette réorganisation était nécessaire due à la complexité des tâches reliées à ces fonctions et afin d'assurer une relève compte tenu de départs à la retraite à venir d'ici 2023.

## SEMAINE DE LA MUNICIPALITÉ 2019

Du 8 au 14 septembre prochain aura lieu la Semaine de la municipalité qui se déroulait auparavant au mois de mai. Cette semaine créée en 1988 est un évènement qui vise à promouvoir la démocratie et l'organisation municipales. Elle contribue aussi à sensibiliser la population à l'importance de l'engagement citoyen. Celui-ci est primordial pour le développement et la vitalité de chaque municipalité. Cette semaine est aussi l'occasion de faire connaitre aux citoyennes, citoyens et à nos jeunes les services municipaux offerts. Merci à Mme Nancy Campbell, enseignante, et à la direction de l'École Nouvelle-Cadie d'avoir accepté que les élèves du 2e cycle participent à un «Quiz» en septembre. Cette activité permettra aux élèves d'en savoir davantage sur les services offerts par la Municipalité.

## LANCEMENT D'UN NOUVEAU « GUIDE DU CITOYEN »

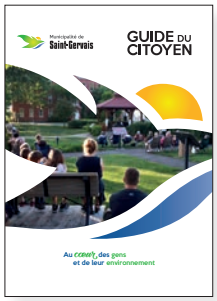


Dans le cadre de la «Semaine de la municipalité», nous procéderons au lancement officiel du nouveau Guide du citoyen en préparation depuis l'automne dernier. Cet outil édité par Audrey Laplante graphiste et propriétaire d'ALCRÉA, sera bientôt disponible sur le site web de la municipalité pour permettre aux nouveaux arrivants de mieux s'adapter au milieu et d'en connaitre les ressources.

## NOUVELLE ÉDITION DU « GERVAISIEN » !

Voilà ! Elle est enfin là ! Tel qu'annoncée pour septembre, vous détenez entre les mains la nouvelle édition du Gervaisien. Nous sommes fiers(es) de cette nouvelle image visuelle créée par Mme Audrey Laplante, résidente de Saint-Gervais. En plus d'avoir refait peau neuve, nous tenons à souligner que la révision et les corrections des textes est l'œuvre de bénévoles. Voici les noms des 5 personnes impliquées : Mesdames Johanne Lemieux, Martine Carrier, Karine Labrie ainsi que Messieurs Dominic Roy et Yves Lacasse. Merci aux membres de cette équipe qui ont répondu à notre appel.

## INFRASTRUCTURES RUE DU REPOS

Le projet de finaliser les infrastructures municipales de services au secteur sud de cette rue devient de plus en plus concret. Les plans et devis sont maintenant déposés au Ministère de l'environnement pour obtenir une autorisation. En raison des délais des plans qui ont été retardés, les travaux sont prévus en 2020. Ce secteur permettra de desservir de nouveaux terrains.

## PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE

A la séance de septembre, le conseil adoptera le Plan de sécurité civile de notre municipalité. Je vous rappelle que ce plan est une exigence gouvernementale. Suite aux nombreux sinistres majeurs survenus depuis quelques années (inondation, ouragan, séisme, etc.), il devient prioritaire que les municipalités se dotent d'un plan de mesures d'urgence pour informer et protéger adéquatement la population face à ces situations critiques. Une simulation se déroulera le 24 septembre prochain pour évaluer l'efficacité de ce plan.

## JOURNÉE DE RÉFLEXION ET DE FORMATION

En vue de la planification budgétaire prévue en novembre prochain et du plan d'actions, les membres de votre conseil se réuniront le 24 octobre prochain pour cibler les besoins prioritaires pour l'année 2020. L'avant-midi sera consacré à un travail de réflexion. Une formation axée sur la raison d'être d'un PIIA (Plan d'intégration et d'implantation architecturale) sera offerte aux élus(es) et aux membres du CCU en après-midi par l'architecte Mme Marie-Josée Deschênes.

## CONTRAT DE PAVAGE 2019

Suite à l'ouverture des soumissions réalisée au bureau municipal le 29 août à 10h, 6 firmes ont déposé une proposition pour le pavage de 575 mètres dans le premier rang ouest. En vertu des soumissions la plus basse et conforme, le mandat a été adjudiqué à la Firme Pavage UCP Inc. au montant de 128,117.69$ taxes incluses. Les travaux sont prévus cet automne.

## VOIRIE MUNICIPALE

Lors de la séance de septembre, nous avons procédé officiellement à l'achat d'un nouveau camion à neige usagé (2006) de marque Mack modèle 700 au coût de 86,950.00$ plus taxes. Suite à un bris majeur et non réparable d'une charrue qui date de 1988, le conseil a procédé à cet achat afin de continuer d'offrir adéquatement le déneigement. Compte tenu que notre vieux souffleur a rendu l'âme en 2019, nous avons pu en louer un pour terminer l'hiver et valider sa performance. Comme l'essai fut concluant, nous avons fait l'acquisition d'un souffleur neuf de marque Beaulieu modèle F4000 au coût de 53,800$ plus taxes. Nous avons opté pour un contrat de location d'un tracteur pour une durée de 3 ans par l'entreprise Services agricoles de Beauce Inc.

Manon Goulet, mairesse
Municipalité de Saint-Gervais

# PROCÈS-VERBAL
# 3 SEPTEMBRE 2019

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS, MRC DE BELLECHASSE, QC, TENUE LE MARDI 3 SEPTEMBRE 2019 AU LIEU ET À L'HEURE ORDINAIRE DES SÉANCES DU CONSEIL ET À LAQUELLE ÉTAIENT PRÉSENTS :**

| | |
|---|---|
| M. Guillaume Vermette | Mme Denise Lapierre |
| Mme Diane Pouliot | Mme Sylvie Lemelin |
| Mme Diane Bilodeau | Mme Myriam Goulet |

Tous formant quorum sous la présidence de Mme Manon Goulet, mairesse.

Est aussi présent, M. Richard Tremblay, Directeur général et secrétaire-trésorier.

**3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 6 AOÛT 2019**

**190902**
IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE LEMELIN APPUYÉ PAR DIANE BILODEAU

ET RÉSOLU QUE le conseil adopte le procès-verbal de la séance du 6 août 2019 tel que présenté et déposé à la table du conseil.

Adopté unanimement.

**4. DOSSIER(S) - ADMINISTRATION:**

**4.1 COMPTES ET ADOPTION**

**190903**
IL EST PROPOSÉ PAR MYRIAM GOULET APPUYÉ PAR DIANE BILODEAU

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte les comptes du mois d'août 2019 tel que présenté dans le document fourni aux membres du conseil et autorise le directeur général à en faire le paiement :

| | |
|---|---|
| Administration générale : | 31 743.10 $ |
| Sécurité publique: | 7 207.70 $ |
| Transport routier: | 47 026.80 $ |
| Hygiène du milieu: | 25 470.34 $ |
| Santé & Bien-être: | 0 $ |
| Aménagement et urbanisme: | 2 340.90 $ |
| Loisirs et culture: | 13 366.44 $ |
| Frais de financement : | 0 $ |
| Activités financières : | 0 $ |
| **TOTAL :** | **127 155.28 $** |

Adopté unanimement.

**5. DOSSIER(S) - GÉNÉRAL (AUX):**

**5.1 LES COMMUNIQUÉS :**

5.1.1 Objet : Demande d'adhésion de la municipalité au projet intersectoriel- Agir collectivement dans Bellechasse

Cette demande est reportée à une séance ultérieure.

5.1.2 Objet : Demande d'adhésion à la Coalition des organisations acadiennes du Québec;

Le conseil prend connaissance de la demande et n'y donne pas suite.

5.1.3 Objet : Promotion M - Offre de visibilité publication album –souvenir Hommage à la Communauté des Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel-Secours

Le conseil prend connaissance de la demande et n'y donne pas suite.

5.1.4 Objet : Demande d'autorisation pour circuler en VTT sur des sections de routes de la municipalité dans le cadre d'une activité expédition en VTT d'une durée de 1 jour dans le but de venir en aide à l'organisation « Opérations enfants soleil »

**190904**
IL EST PROPOSÉ PAR DIANE POULIOT APPUYÉ PAR MYRIAM GOULET

ET RÉSOLU QUE le conseil appuie la demande de Mme France Audet soit pour permettre le passage d'une activité en VTT sur des sections de routes de Saint-Gervais et ayant pour objectif de faire une levée de fonds pour l'organisation « Opération enfants soleil » ;

QUE la tenue de cette activité qui devra être supervisée par la Sûreté du Québec sera dévoilée ultérieurement et d'une durée de 1 jour seulement;

QUE le passage des VTT sera autorisé uniquement pour cette activité soit sur la route Bissonnette, une section du 1er Rang Ouest (entre la route Bissonnette et la route 279) et une section du 1er Rang Est (à partir de la 279 jusqu'au sentier de VTT).

Adopté unanimement.

5.1.5 Objet : Invitation de participation au 27e Souper-Bénéfice de Saint-Nérée-de-Bellechasse.

Le conseil prend connaissance de l'invitation et n'y donne pas suite étant donné que personne ne pourra se rendre disponible pour cette activité.

Adopté unanimement.

**5.3 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE MUNICIPAL DE LA PLAINE DU SUD**

**190905**
IL EST PROPOSÉ PAR GUILLAUME VERMETTE APPUYÉ PAR MYRIAM GOULET

ET RÉSOLU de nommer Mme Diane Pouliot, conseillère, à titre de représentante de la Municipalité de Saint-Gervais au conseil d'administration de l'Office Municipal de la Plaine du Sud.

QUE cette personne puisse également assister à toute autre demande ou rencontre de l'Office Municipal de la Plaine du Sud.

Adopté unanimement.

### 5.4 LA CONSTITUTION D'UN COMITÉ MUNICIPAL DE SÉCURITÉ CIVILE.

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile (L. R. Q., c. S2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QUE la municipalité est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à la source de sinistres;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Gervais reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

ATTENDU QUE le conseil municipal voit l'importance de planifier la sécurité civile sur son territoire afin :

de mieux connaître les risques qui y sont présents, d'éliminer ou de réduire les probabilités d'occurrence des aléas et d'atténuer leurs effets potentiels sur le milieu;

de se préparer à faire face aux sinistres et de réunir les conditions qui permettront de limiter au minimum les conséquences néfastes de ceux-ci;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Gervais désire, en priorité, doter la municipalité d'une préparation lui permettant de répondre à tout type de sinistre pouvant survenir sur son territoire;

ATTENDU QUE les mesures de préparation aux sinistres qui seront mises en place devront être consignées dans un plan de sécurité civile;

ATTENDU QUE la mise en place de mesures de préparation aux sinistres ainsi que l'élaboration d'un plan de sécurité civile nécessitent la participation de plusieurs services de la municipalité, notamment le service incendie, les travaux publics et l'administration;

ATTENDU QUE cette préparation et que ce plan doivent être maintenus opérationnels et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

**190906**
IL EST PROPOSÉ PAR MYRIAM GOULET APPUYÉ PAR DIANE POULIOT

ET RÉSOLU QUE soit créé un comité municipal de sécurité civile;

QUE les personnes suivantes soient désignées membres du comité municipal de sécurité civile de la Municipalité de Saint-Gervais;

Richard Tremblay, coordonnateur municipal de la sécurité civile;

Manon Goulet, Mairesse

Guillaume Vermette, conseiller municipal;

Denise Lapierre, conseillère;

Gilles Boutin, Directeur du service incendie

Adopté unanimement.

### 5.5 ADOPTION DU PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE

ATTENDU QUE les municipalités locales ont, en vertu de la Loi sur la sécurité civile (RLRQ, c. S2.3), la responsabilité de la sécurité civile sur leur territoire;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gervais est exposée à divers aléas d'origine naturelle et anthropique pouvant être à l'origine de sinistres;

ATTENDU QUE le conseil municipal de Saint-Gervais reconnaît que la municipalité peut être touchée par un sinistre en tout temps;

ATTENDU QUE le conseil municipal voit l'importance de se préparer aux sinistres susceptibles de survenir sur son territoire;

ATTENDU QUE cette préparation doit être maintenue opérationnelle et faire l'objet d'un suivi régulier auprès du conseil municipal;

ATTENDU QUE les mesures mises en place par la municipalité et consignées dans le plan de sécurité civile sont conformes aux dispositions du Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre;

Pour ces motifs,

**190907**
IL EST PROPOSÉ PAR SYLVIE LEMELIN APPUYÉ PAR DIANE BILODEAU

ET RÉSOLU QUE le plan de sécurité civile de la municipalité de Saint-Gervais préparé par le directeur général Richard Tremblay soit adopté;

QUE le directeur général Richard Tremblay soit nommé responsable de la mise à jour et de la révision du plan de sécurité civile.

QUE cette résolution abroge tout plan de sécurité civile adopté antérieurement par la municipalité ainsi que toute nomination antérieure concernant la personne désignée pour effectuer la mise à jour ou la révision de ce plan.

Adopté unanimement.

## 6. DOSSIER(S) - SERVICES PUBLICS:

### 6.1 ACHAT D'UN SOUFFLEUR

Étant donné le lien de parenté avec le fournisseur de cet équipement; la Mairesse Manon Goulet se retire de la salle momentanément pour la prise de décision.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité va procéder à la location d'un tracteur pour l'entretien hivernal soit pour une durée déterminée de 3 ans;

CONSIDÉRANT QU'il est plus avantageux pour la municipalité, à moyen terme, de faire l'acquisition d'un souffleur (équipement pour tracteur) plutôt que d'en faire la location;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adopté le règlement 337-18 sur la gestion contractuelle.

**190908**
IL EST PROPOSÉ PAR GUILLAUME VERMETTE APPUYÉ PAR MYRIAM GOULET

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte la proposition de l'entreprise Goulet et Fils soit au montant de 53 800 $ plus les taxes et procède à l'achat d'un souffleur pour tracteur de marque Beaulieu, modèle F4000.

QUE cet équipement soit payé à même le fonds général accumulé non affecté.

Adopté unanimement.

**6.2 LOCATION D'UN TRACTEUR**

CONSIDÉRANT que la municipalité a besoin d'un tracteur afin de subvenir à ses besoins de déneigement pendant la période hivernale 2019-2020;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adopté le règlement 337-18 sur la gestion contractuelle.

CONSIDÉRANT la proposition reçue par courriel et datée du 8 août 2019 par l'entreprise Services Agricoles de Beauce Inc. soit pour un tarif de location d'un tracteur.

**190909**
IL EST PROPOSÉ PAR GUILLAUME VERMETTE APPUYÉ PAR DIANE POULIOT

ET RÉSOLU QUE la municipalité accepte la proposition de Services Agricoles de Beauce Inc. soit pour la location d'un tracteur Fendt 927 (relativement récent) au prix de 60$ de l'heure d'utilisation pour un minimum de 250 heures par année et d'une durée de 3 ans soit un prix total minimum de 45 000$ plus les taxes.

QUE l'utilisation du tracteur pour les heures supplémentaires de 250 heures par hiver seront facturées au même taux horaire soit 60$ de l'heure.

QUE le tracteur devra être disponible à partir du 15 octobre, et ce jusqu'au 15 avril de chacune des années.

Adopté unanimement.

**6.3 CONTRAT DE PAVAGE 2019**

CONSIDÉRANT QUE des soumissions ont été déposées et reconnues conformes;

| Entreprises | Prix incluant les taxes |
|---|---|
| Pavage UCP Inc. | 128 117,69 $ |
| Construction & Pavage Portneuf Inc. | 133 917,82 $ |
| Construction BML, Division de Sintra Inc. | 134 605,85 $ |
| P.E. Pageau Inc. | 141 585,96 $ |
| Gilles Audet Excavation Inc. | 148 769,04 $ |
| Les Entreprises Lévisiennes Inc. | 186 802,18 $ |

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise « Pavage UCP Inc » a déposé la soumission la plus basse et que celle-ci est reconnue conforme;

CONSIDÉRANT QUE le directeur général recommande l'adjudication, pour la réalisation des travaux, à cette même firme.

**190910**
IL EST PROPOSÉ PAR MYRIAM GOULET APPUYÉ PAR GUILLAUME VERMETTE

ET RÉSOLU QUE l'adjudication du contrat de pavage 2019 d'un tronçon du 1er Rang Ouest, soit remis à l'entreprise «Pavage UCP Inc» conformément aux spécifications décrites, au devis et au bordereau de soumission, au prix de 128 117, 69 $, et ce incluant les taxes.

QUE ce projet soit financé en partie par le fonds accumulé des carrières et sablières.

Adopté unanimement.

**6.4 DÉPÔT DU PLAN D'ENTRAIDES AUTOMATIQUES DE SAINT-GERVAIS CONCERNANT LES SERVICES INCENDIES**

Le directeur général dépose le document de procédures d'entraides automatiques révisé pour les interventions des services incendies qui a été préparé par le directeur du service incendie.

**6.5 DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL DE LA GESTION DE L'EAU POTABLE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GERVAIS POUR L'ANNÉE 2018, SELON LES EXIGENCES DE LA STRATÉGIE QUÉBÉCOISE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont tous pris connaissance du rapport annuel de la gestion de l'eau potable de la municipalité de Saint-Gervais pour l'année 2018;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Affaires municipales, des régions et de l'Occupation du territoire a confirmé que le formulaire est complet et conforme.

**190911**
IL EST PROPOSÉ PAR GUILLAUME VERMETTE APPUYÉ PAR MYRIAM GOULET

ET RÉSOLU d'accepter, par la présente résolution, le dépôt par le directeur général du rapport annuel de la gestion de l'eau potable de la municipalité de Saint-Gervais, et ce en fonction de la stratégie québécoise d'économie d'eau potable portant sur les résultats obtenus pour l'année 2018.

Adopté unanimement.

**6.6 ENGAGEMENT DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'ENTRETIEN DE L'OUVRAGE DE GESTION DES EAUX PLUVIALES DE LA RUE DU REPOS AUPRÈS DU MELCC DANS LE CADRE DE LA DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION**

CONSIDÉRANT les exigences du MELCC dans le cadre de la demande de CA pour la finalisation des infrastructures de la rue du Repos.

**190912**
IL EST PROPOSÉ PAR DIANE POULIOT APPUYÉ PAR SYLVIE LEMELIN

ET RÉSOLU QUE la municipalité de Saint-Gervais accepte d'entretenir les ouvrages de gestion des eaux pluviales, c'est-à-dire le régulateur de débit et les conduites souterraines, sur le lot 3 199 827 du projet de prolongement des services d'égout et d'aqueduc sur la rue du Repos.

Adopté unanimement.

**6.7 CONTRAT DE SERVICE PROFESSIONNEL AFIN DE RÉALISER L'ANALYSE DE VULNÉRABILITÉ DES SOURCES D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE**

CONSIDÉRANT les obligations de la municipalité à devoir réaliser un rapport dans le cadre de l'analyse de vulnérabilité des sources d'alimentation en eau potable;

CONSIDÉRANT QU'une subvention est disponible pour faciliter le financement de ce projet;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a déjà une entente avec la firme ARRAKIS depuis quelques années concernant ce projet;

CONSIDÉRANT QUE ce mandat doit être réajusté afin de pouvoir bénéficier de cette subvention.

**190913**
IL EST PROPOSÉ PAR DENISE LAPIERRE APPUYÉ PAR DIANE BILODEAU

ET RÉSOLU d'accepter la proposition de la firme ARRAKIS en fonction de sa proposition no V0253-01 soit au coût de 15 795 $ plus les taxes afin de réaliser l'analyse de la vulnérabilité des sources d'alimentation en eau potable de la municipalité en fonction des exigences du gouvernement et aussi de façon à être éligible à une subvention à cette fin.

Adopté unanimement.

### 6.8 RUE DU REPOS – FINALISATION DES INFRASTRUCTURES

Étant donné qu'il y a présence de conflit d'intérêts; la Mairesse Manon Goulet se retire de la salle momentanément pour la prise de décision.

CONSIDÉRANT QUE les infrastructures d'une partie de la rue doivent être finalisées.

CONSIDÉRANT QUE la réalisation de ce projet est conditionnelle à une participation financière obligatoire des propriétaires concernés.

**190914**
IL EST PROPOSÉ PAR GUILLAUME VERMETTE APPUYÉ PAR SYLVIE LEMELIN

ET RÉSOLU d'autoriser la finalisation des infrastructures de la rue du Repos au montant estimé de 324 000$ net.

QUE ce projet va permettre, par la suite, la mise en vente de terrains appartenant à la municipalité de même qu'à des particuliers.

QUE ce projet soit financé en partie par le surplus du fonds général non affecté.

QUE ce projet est conditionnel à la réception d'un paiement comptant au montant de 15 000$ par propriétaire concerné soit à titre de participation (2 propriétaires concernés seulement) soit avant le début du projet.

QUE suite à la réalisation des travaux, que le conseil offre en vente les terrains disponibles du secteur de la rue du Repos au coût de 5,60$ le pied carré.

Qu'aucun règlement d'emprunt ne soit fait pour ce projet.

Adopté unanimement.

### 6.9 ACHAT D'UN CAMION À NEIGE USAGÉ

CONSIDÉRANT QUE la municipalité doit prévoir rapidement le remplacement d'une charrue 1988 puisque celle-ci ne peut pas être réparée.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a adopté le règlement 337-18 sur la gestion contractuelle.

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait faire au préalable une inspection mécanique en date du 31 août 2019 soit par une personne qualifiée de l'externe et que celui-ci recommande l'achat de ce camion puisqu'il est en bonne condition.

**190915**
IL EST PROPOSÉ PAR GUILLAUME VERMETTE APPUYÉ PAR DIANE POULIOT

ET RÉSOLU QUE le conseil autorise l'achat d'un camion à neige usagé de marque MACK modèle 700, année 2006 (charrue) avec les équipements à neige inclus et tel que vu soit au prix de 86 950$ plus les taxes, soit en fonction de la proposition reçue de l'entreprise 9010-3250 Québec Inc.

QUE le financement de ce camion soit fait à même le fond général accumulé et non affecté.

Adopté unanimement.

### 6.10 CLAUSE DE PARTICIPATION CONTRACTUELLE AU TRANSPORT DE MATIÈRE EN VRAC

CONSIDÉRANT la nécessité de réviser la résolution 071211 puisque cette disposition est difficilement applicable et a une incidence sur les prix des contrats.

**190916**
IL EST PROPOSÉ PAR DIANE BILODEAU APPUYÉ PAR GUILLAUME VERMETTE

ET RÉSOLU QUE lors de l'exécution d'un contrat pour la municipalité relativement à des fournitures ou à des travaux comportant du transport de matières en vrac, l'entrepreneur et ses sous-traitants doivent utiliser, en tout temps, pour le transport de matériaux en vrac, dans une proportion d'au moins 20% en nombre, des camions appartenant à des camionneurs ou à des petites entreprises de camionnage abonnés au service de courtage d'une association qui détient un permis de courtage sur le territoire de la municipalité de Saint-Gervais en vertu de la Loi sur le transport (L.R.Q., chapitre T-12). Cette obligation s'applique au transport de toutes les matières en vrac, à partir de leur source originale et principale qui entre au chantier, ainsi qu'aux matériaux d'excavation;QUE l'entrepreneur et ses sous-traitants qui n'utiliseront pas leurs propres camions dans la proportion restante des cas énoncés aux paragraphes 1, devront faire appel aux services des camionneurs abonnés mentionnés au paragraphe 1;

QUE les tarifs applicables pour le transport de matières et de matériaux en vrac sont ceux déterminés au recueil des tarifs de camionnage en vrac du ministère des Transports du Québec.

QUE cette résolution remplace la résolution 071211

Adopté unanimement.

**6.11 CONTRAT D'ENTRETIEN HIVERNAL (2019-2020) D'UN TRONÇON DE LA ROUTE ST-PIERRE SUR UNE DISTANCE DE 1,4 KM À PARTIR DU 3E RANG EST;**

**190917**
IL EST PROPOSÉ PAR DENISE LAPIERRE APPUYÉ PAR MYRIAM GOULET

ET RÉSOLU d'accepter la soumission datée du 14 août 2019, par l'entrepreneur Gilles Audet Excavation Inc. au prix forfaitaire de 7900,00 $ plus les taxes, soit pour réaliser l'entretien hivernal (2019-2020) d'un tronçon de la route St-Pierre sur une distance de 1,4 km à partir du 3e Rang Est.

Adopté unanimement.

**6.12 ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS DE DÉSINCARCÉRATION UTILISÉS POUR EFFECTUER DES INTERVENTIONS EN MATIÈRE DE SERVICE DE DÉSINCARCÉRATION SUR LES TERRITOIRES DESSERVIS**

**DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE**

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gervais a pris connaissance du guide concernant l'Aide financière pour soutenir la coopération municipale;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Gervais désire appuyer le projet d'achat d'équipement de désincarcération par la municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

ATTENDU QUE le territoire des municipalités de Saint-Michel-de-Bellechasse, de Saint-Gervais, de Saint-Vallier et de La Durantaye est desservi en matière de service de secours spécialisé en désincarcération par le service de sécurité incendie (SSI) de la municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse;

ATTENDU QUE la MRC de Bellechasse est favorable à toute mise en commun d'équipements en milieu municipal qui permet d'améliorer la collaboration intermunicipale, de réduire les dépenses, de faire des gains d'efficacité et d'efficience liés à l'optimisation des ressources et à améliorer la sécurité des citoyens;

EN CONSÉQUENCE,

**190918**
IL EST PROPOSÉ PAR GUILLAUME VERMETTE APPUYÉ PAR DIANE POULIOT

ET RÉSOLU QUE la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

Le conseil de Saint-Gervais appuie la municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse qui présente un projet d'acquisition d'équipement de désincarcération afin d'améliorer la qualité du service offert aux citoyens circulant sur notre territoire ainsi que celui de la MRC de Bellechasse;

Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération municipale;

Le conseil nomme la Municipalité de Saint-Charles-de-Bellechasse organisme responsable du projet.

Adopté unanimement.

**9. DOSSIER(S) - URBANISME, ENVIRONNEMENT :**

**9.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2019-010, 292, LABRECQUE**

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure numéro 2019-010 relativement à l'immeuble du 292, Labrecque à Saint-Gervais;

CONSIDÉRANT QUE le conseil autorisera cette demande de dérogation mineure seulement suite à une recommandation de celle-ci par le comité consultatif d'urbanisme.

CONSIDÉRANT QUE l'acceptation de cette dérogation mineure n'est pas susceptible de causer un préjudice au voisinage ;

Le règlement de zonage no 247-04 stipule que :

**Article 40 : Normes d'implantation spécifiques aux garages, abris d'auto:**

**Point 4 : Garage ou cabanon**

Qui dit que les garages ou cabanons doivent être implantés à au moins 1,5 m des lignes latérales ou arrière de l'emplacement.

(Actuellement la remise empiète en partie chez le voisin. Donc de ce fait, le bâtiment est localisé à 0 mètre de la ligne latérale).

Donc, en résumé,

La demande de dérogation mineure si elle est accordée permettra de déplacer la remise de façon à ce qu'elle n'empiète plus chez le voisin, soit de l'implanter à 0,762 mètre (30 pouces) de la limite latérale au lieu de 1,5 mètre comme le règlement de zonage 247-04 l'indique.

**190919**
IL EST PROPOSÉ PAR GUILLAUME VERMETTE APPUYÉ PAR SYLVIE LEMELIN

ET RÉSOLU d'attendre la recommandation du comité consultatif d'urbanisme afin d'autoriser la demande de dérogation mineure no 2019-010 affectant le 292, Labrecque, qui consiste à déplacer la remise existante qui est dérogatoire à 0,762 mètre (30 pouces) de la limite latérale de la cour, et ce telle que déposée au service d'urbanisme.

QUE suite à une recommandation positive du comité consultatif en urbanisme pour cette demande que le conseil sera automatiquement favorable à cette demande telle que présentée et déposée au service d'urbanisme.

Adopté unanimement.

**9.2 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2019-012, 172, 1ER RANG OUEST**

Le conseiller Guillaume Vermette quitte la salle du conseil momentanément pour la prise de décision puisqu'il y a situation de conflit d'intérêts en lien avec de la parenté.

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance de la demande de dérogation mineure numéro 2019-012 relativement à l'immeuble du 172, 1er Rang Ouest à Saint-Gervais;

CONSIDÉRANT QUE le conseil autorisera cette demande de dérogation mineure seulement suite à une recommandation de celle-ci par le comité consultatif d'urbanisme.

CONSIDÉRANT QUE l'acceptation de cette dérogation mineure n'est pas susceptible de causer un préjudice au voisinage puisque la maison concernée localisée à proximité ne respecte pas ces conditions actuellement.

**Le règlement de zonage no 247-04 stipule que :**

**Article 121 : Normes relatives à la gestion des odeurs en milieu agricole**

Qui dit que toute nouvelle construction, agrandissement ou rénovation doit être autorisé en fonction du respect des distances séparatrices relatives aux installations d'élevage, aux lieux d'entreposage situés à plus de 150 mètres d'un établissement animal, et à l'épandage des engrais de ferme.

Actuellement la distance séparatrice relative aux odeurs est de 103,5 mètres. La résidence du 172, 1er Rang Ouest se situe seulement à 85 mètres de l'un des bâtiments existants.

Donc, en résumé,

La demande de dérogation mineure si elle est accordée permettra donc de construire et/ou modifier des bâtiments et/ou autres ouvrages agricoles de façon à ce que les dispositions minimales (150 m) relatives à la gestion des odeurs en milieu agricole ne puissent être conformes puisqu'il y a déjà une résidence existante localisée à 85 mètres d'un bâtiment de ferme.

**190920**
IL EST PROPOSÉ PAR MYRIAM GOULET APPUYÉ PAR DIANE POULIOT

ET RÉSOLU d'attendre la recommandation du comité consultatif d'urbanisme afin d'autoriser la demande de dérogation mineure no 2019-012 affectant le 172, 1er Rang Ouest, qui consiste à autoriser les travaux de construction et/ou modifier des bâtiments et/ou autres ouvrages agricoles de façon à ce que les dispositions minimales (150 m) relatives à la gestion des odeurs en milieu agricole ne puissent être conformes, et ce telle que déposée au service d'urbanisme.

QUE suite à une recommandation positive du comité consultatif en urbanisme pour cette demande que le conseil sera automatiquement favorable à cette demande telle que présentée et déposée au service d'urbanisme.

Adopté unanimement.

**9.3 2E PROJET DE RÈGLEMENT 345-19 – MODIFIANT LE PLAN DE ZONAGE (RÈGLEMENT DE ZONAGE 247-04)**

**190921**
IL EST PROPOSÉ PAR GUILLAUME VERMETTE APPUYÉ PAR DIANE POULIOT

ET RÉSOLU QUE soit adopté le 2e projet de règlement 345-19 sans changement et modifiant le plan de zonage (règlement de zonage 247-04 )concernant les zones 10-C, 18-C et 20-M (limites et usages), tel que rédigé et déposé par le directeur général et secrétaire-trésorier.

Adopté unanimement.

**9.4 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2019-013, 52, 2E RANG EST**

Le conseil statuera sur une demande de dérogation mineure no 2019-013, 52, 2e Rang Est soit à la séance du conseil du 1er octobre 2019.

# AVIS PUBLIC

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NO 2019-013, 52, 2E RANG EST**

À toutes les personnes intéressées par une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble no. 52, 2e Rang Est, à Saint-Gervais localisé dans la zone 103-A

Prenez avis que le conseil de la municipalité de Saint-Gervais a reçu une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble mentionné en titre.

La dérogation demandée a pour but de permettre une opération cadastrale qui affectera le frontage du lot projeté afin de le réduire de même en affectera la superficie totale également afin de la réduire.

**LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NO 249-04 STIPULE QUE :**

Le frontage du lot ne doit pas être inférieur à 45 mètres. La superficie minimum du lot ne doit pas être inférieure à 4000 mètres carrés.

**DONC, EN RÉSUMÉ,**

La demande de dérogation mineure si elle est accordée permettra la réalisation d'une opération cadastrale afin de réduire le frontage du lot projeté à moins de 45 mètres de façon à ce que le frontage puisse être de 10,63 mètres. De même, la demande permettra également d'obtenir une superficie totale du lot projeté soit pour le réduire à 3321,9 mètres carrés soit moins que les 4000 mètres carrés minimum exigé par le règlement de lotissement 249-04.

Le conseil municipal statuera sur cette demande à l'occasion d'une séance régulière qui sera tenue le 1er octobre 2019, à 20h00, au 150, rue Principale à Saint-Gervais.

Toute personne intéressée à cette demande peut se faire entendre par le conseil.

**DONNÉ À SAINT-GERVAIS,** ce 4e jour du mois de septembre deux mille dix-neuf.

Richard Tremblay, OMA
Directeur général & secrétaire-trésorier

Municipalité de Saint-Gervais

# AVIS PUBLIC

**AUX PERSONNES INTÉRESSÉES AYANT LE DROIT DE SIGNER UNE DEMANDE D'APPROBATION RÉFÉRENDAIRE SUR LE 2E PROJET DE RÈGLEMENT 345-19 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 247-04 (PLAN DE ZONAGE) DANS LE BUT DE MODIFIER LES USAGES DES ZONES 18-M ET 20-M ET AUSSI LES LIMITES, DE MÊME QUE LA SUPPRESSION DE LA ZONE 10-C.**

## 1. OBJET DU PROJET ET DEMANDE DE PARTICIPATION À UN RÉFÉRENDUM.

À la suite de l'assemblée publique de consultation tenue le 26 août 2019, le Conseil municipal de la municipalité de Saint-Gervais a adopté, le 3 septembre 2019, le deuxième projet de règlement ci-haut mentionné.

Ce deuxième projet de règlement contient des dispositions qui peuvent faire l'objet d'une demande de la part des personnes intéressées sur le territoire de la municipalité afin qu'un règlement qui les contient soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

Les renseignements permettant de déterminer quelles personnes intéressées ont le droit de signer une demande à l'égard de chacune des dispositions du 2e projet de règlement peuvent être obtenus de la municipalité, aux heures normales de bureau. Une copie du 2e projet de règlement peut être consultée, sans frais, par toute personne qui en fait la demande.

### RÉSUMÉ DES MODIFICATIONS

La modification du règlement de zonage 247-04 (Plan de zonage) de la municipalité de St-Gervais affecte les zones 10-C, 18-M et 20-M de la municipalité de Saint-Gervais. Cette demande consiste à modifier, à supprimer la zone 10-C et à modifier les usages des zones 18-M et 20-M. De même les limites de ces zones seront également modifiées.

Une telle demande vise à ce que le règlement soit soumis à l'approbation des personnes habiles à voter des zones auxquelles il s'applique et de celles de toutes zones contiguës d'où provient une demande valide à l'égard de la disposition.

Les dispositions du projet de règlement numéro 345-19 consistent, entre autres :

À faire modifier, à la grille de spécification, les usages des zones 18-M et 20-M et en changer les limites. Consiste également à supprimer la zone 10-C.

*Carte du secteur avant modifications*

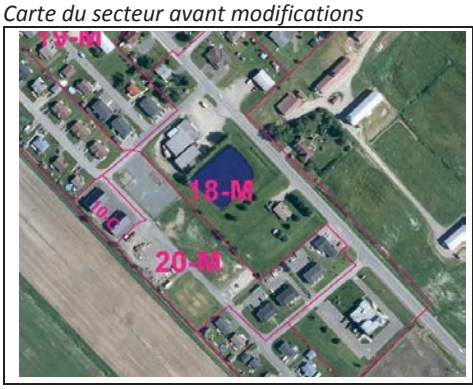


*Carte du secteur après modifications*

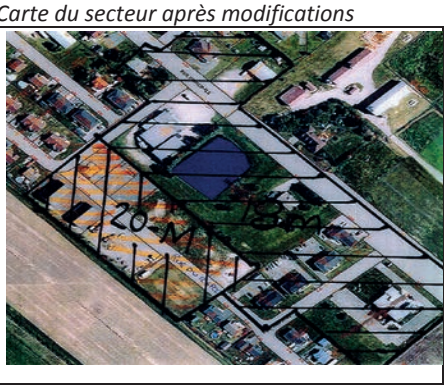


***Carte des zones contiguës (secteur sud rue du Repos)***

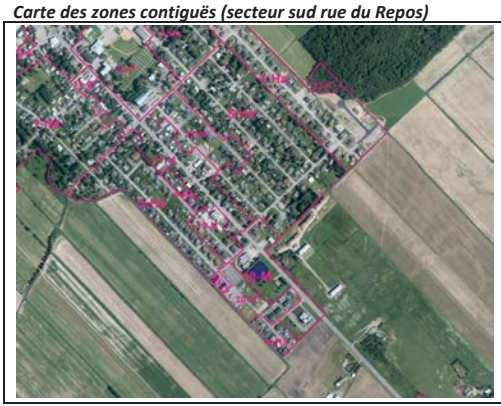

## 2. CONDITIONS DE VALIDITÉ D'UNE DEMANDE

Pour être valide, toute demande doit:

- indiquer clairement la disposition qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient;
- être reçue au bureau de la municipalité au plus tard le huitième jour qui suit celui de la publication du présent avis, soit le 21 septembre 2019;
- être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

**3. PERSONNES INTÉRESSÉES**

3.1 Est une personne intéressée toute personne qui n'est frappée d'aucune incapacité de voter et qui remplit les conditions suivantes le 3 septembre 2019:

- être majeure, de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle;
- être domiciliée au Québec depuis au moins six mois;
- être domiciliée, propriétaire d'un immeuble ou occupant d'un lieu d'affaires dans une zone d'où peut provenir une demande.

3.2 Condition supplémentaire aux copropriétaires indivis d'un immeuble et aux cooccupants d'un lieu d'affaires: être désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom.

3.3 Condition d'exercice du droit de signer une demande par une personne morale: toute personne morale doit désigner parmi ses membres, administrateurs et employés, par résolution, une personne qui le 3 septembre 2019 est majeure et de citoyenneté canadienne et qui n'est pas en curatelle.

**4. ABSENCE DE DEMANDES**

Les dispositions du deuxième projet de règlement 345-19 qui n'auront fait l'objet d'aucune demande valide pourront être incluses dans un règlement qui n'aura pas à être approuvé par les personnes habiles à voter.

**5. CONSULTATION DU PROJET**

Le deuxième projet de règlement peut être consulté au bureau municipal situé au 150, Principale, à Saint-Gervais, aux heures normales de bureau.

Donné à Saint-Gervais, ce 13e jour de septembre 2019

Richard Tremblay, OMA
Directeur général & secrétaire-trésorier

# OFFRE D'EMPLOI

## DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

La Municipalité de Saint-Gervais cherche à pourvoir le poste de directeur général et secrétaire-trésorier.

**LES RESPONSABILITÉS :**

Sous l'autorité du conseil municipal, en étroite collaboration avec la mairesse et en accord avec les orientations, à titre de directeur général et secrétaire-trésorier vous serez responsable de l'administration, de la gestion, et du bon fonctionnement de la Municipalité. Vous assurerez une gestion optimale des ressources humaines, informationnelles, matérielles et financières. Vous contribuerez à l'établissement des orientations, des objectifs, des priorités, des budgets et des programmes requis pour les activités de la Municipalité ainsi que leur contrôle et suivi. Vous effectuerez la planification et la préparation des plénières et séances du conseil municipal, la rédaction des procès-verbaux et autres documents légaux ainsi que la mise en application des décisions approuvées par le conseil. Vous vous assurerez du bon fonctionnement de tous les départements tant au niveau des travaux publics, du service incendie, secrétariat et comptabilité, urbanisme, etc.

**COMPÉTENCES RECHERCHÉES :**

Afin de réaliser ce mandat, vous devrez démontrer la capacité à anticiper les enjeux et, par votre assurance, vous serez à même de prendre les décisions judicieuses et ce, même en situations tendues et difficiles. Votre expertise en gestion des ressources humaines fera en sorte que vous serez mobilisant pour votre équipe et saurez établir un climat de travail positif et équitable. Vous êtes reconnus pour votre capacité à établir de saines relations interpersonnelles et votre aisance en communication orale. Vous saurez démontrer les habiletés nécessaires à l'optimisation des ressources mises à votre disposition et en assurerez une saine gestion. Vous savez rédiger efficacement et êtes fonctionnel avec les outils technologiques.

**EXIGENCES:**

Vous détenez un diplôme d'études universitaires de 1er cycle dans un domaine approprié (administration, gestion des ressources humaines, urbanisme ou autres) et cumulez une expérience significative en gestion et détenez une connaissance pertinente de l'environnement administratif d'une municipalité (atout très considérable). Gestionnaire autonome et démontrant une aisance à travailler en équipe, vous êtes disponible et ouvert au développement en continu.

**CONDITIONS SALARIALES:**

- La rémunération et les avantages sociaux seront établis en fonction de vos qualifications et de votre expérience.
- Vous disposerez d'un Régime de retraite à prestations déterminées avec le Régime de retraite des employés municipaux du Québec ainsi qu'un programme d'assurance collective.
- Vous êtes disponible à raison de 35 h semaine en plus des disponibilités de soirs lors des rencontres du conseil.

Nous attendons votre candidature d'ici le **25 septembre 2019 16h00**.

Votre curriculum vitae et lettre de présentation doivent être adressés à l'attention du directeur général au 150, rue Principale, Saint-Gervais (Québec) G0R 3C0 ou bien par courriel au :

rtremblay@saint-gervais.ca

*Note : Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte. Seules les candidatures retenues pour une entrevue seront contactées.*

Richard Tremblay, OMA
Directeur général & secrétaire-trésorier

Municipalité de
**Saint-Gervais**

# Coups de Chapeau!

Plusieurs coups de chapeaux s'adresseront à des organisations distinctes. Je désire féliciter les membres de ces groupes pour leur implication dynamique et rassembleuse dans notre municipalité : le comité du Tournoi de golf pour sa 36e édition du 17 août, le comité de Balle mineure pour le tournoi du 23-24-25 août dernier, le conseil d'administration du Marché public tenu le 18 août, le Conseil de Fabrique local pour la nombreuse assistance à la messe country du 18 août. Plusieurs collègues me parlent du travail extraordinaire de bénévolat réalisé dans notre communauté. Ces activités contribuent à tisser des liens plus serrés entre les membres d'une communauté et à découvrir les forces et les talents de chacun.

Pour conclure, je salue l'initiative inspirante d'un groupe de citoyens du Rang du Bras pour l'organisation d'un grand rassemblement de résidents et anciens résidents sous forme de brunch le 8 septembre. Ce type d'activité favorise de belles retrouvailles en plus de renforcer le sentiment d'appartenance à notre beau milieu de vie qu'est Saint-Gervais. En espérant que ce modèle se reproduise par d'autres rangs, je vous souhaite à tous un bel automne !

Manon Goulet, mairesse
Municipalité de Saint-Gervais

Les CFQ

# LES CERCLES DES FERMIÈRES DU QUÉBEC - CERCLE ST-GERVAIS

**MERCI DE VOTRE ENCOURAGEMENT LORS DU MARCHÉ PUBLIC!**

Vous avez été nombreux à venir voir nos réalisations et nous faire part de vos commentaires positifs.

Nous sommes déjà à commencer une nouvelle année. Le thème des CFQ cette année est : des liens d'accomplissement tissés serrés. Nous aurons l'occasion de tisser ces liens dans le cadre de notre 100e anniversaire. Tout au long de l'année, nous vous communiquerons nos projets pour bien souligner cette année remarquable.

Notre prochaine réunion sera le 2 octobre, l'invité reste à déterminer. La participation culinaire est la pomme. Les créations du mois sont les frivolités et le macramé. Le lieu de rencontre est la salle de l'Age d'or à 19 hres.

Louise Bouchard Comité communication
Claudette Ruel Présidente

# DU MONDE EN MASSE À LA MESSE WESTERN

Municipalité de Saint-Gervais

Le 18 août dernier, l'église de Saint-Gervais était pleine à craquer de fidèles à la cérémonie religieuse. Et que dire du Père Gustave Lamontagne qui présidait cette messe western en portant son chapeau de cowboy de temps en temps. L'intérieur de l'église était décoré pour la cause et plusieurs personnes portaient fièrement l'habillement. À plusieurs reprises pendant la messe, les gens chantaient les airs country-westerns diffusés sur grand écran avec le merveilleux chanteur Gerry West. L'ambiance est devenue à pleine grandeur quand de jeunes cowgirls ont défilé dans l'allée centrale assises dans un chariot tiré par un magnifique Golden Retriever accompagné de son maitre. À l'entrée principale de l'église, l'artiste peintre des chevaux «Ségala» a montré son savoir-faire sur des toiles à l'huile que toutes les personnes pouvaient admirer. Un gros merci aux organisateurs et bénévoles de cette activité religieuse.

Nous vous invitons tous à une prochaine messe western pour le mois d'avril 2020. Bienvenue à tous!

Les membres du CCOL de Saint-Gervais

## Merci!!

**REMERCIEMENTS À MADAME MARIE-FRANCE ASSELIN.**

Nous tenons à offrir nos plus sincères remerciements à madame Marie-France Asselin pour sa collaboration depuis 24 années, dans la réalisation mensuelle du journal Le Gervaisien. Grâce à vous, chaque mois, les citoyennes et citoyens de St-Gervais ont pu rester à l'affût des informations qui circulent dans notre communauté, et ainsi suivre toutes les activités qui se déroulent au sein de notre municipalité.

Nous sommes très reconnaissants d'avoir pu travailler avec vous pendant toutes ces années et sachez que nous avons grandement apprécié vos qualités suivantes : compréhension, écoute, dynamisme, bonne humeur et professionnalisme qui ont énormément contribué au bon déroulement de la publication de notre journal local.

Maintenant, c'est le moment pour vous de jeter avec fierté un regard sur le beau parcours accompli au fil de toutes ces années et de profiter pleinement d'une retraite bien méritée.

**BONNE CONTINUITÉ À VOUS DANS VOS PROJETS FUTURS!**

Manon Goulet, mairesse
Les membres du conseil municipal
Richard Tremblay, directeur général
Maryline Godbout, secrétaire-réceptionniste

## St-Gervais
### Village hanté
26 octobre

**Bénévoles recherchés**
- -Billeterie
- -Animation à l'intérieur
- -Animation à l'extérieur
- -Fabrication de décors

**Articles recherchés**
- -Articles d'Halloween
- -Vieilles poupées
- -Vieilles poussettes
- -Vieilles cabanes en bois
- -Filets
- -Etc.

Dépôt: Boucherie Turlo,St-Gervais

Municipalité de Saint-Gervais

# OFFRE D'EMPLOI

## DIRECTEUR TECHNIQUE \ POSTE À TEMPS PLEIN (35 À 40 HEURES/SEMAINE)

La Municipalité de Saint-Gervais recherche actuellement une personne rigoureuse, expérimentée, efficace et autonome afin de combler un poste permanent à temps complet de directeur technique.

Sous la direction du Directeur général et en conformité avec les Lois, règlements et politiques administratives, le titulaire du poste est le responsable principal du département des Travaux publics.

Ses tâches sont principalement liées à la planification, la coordination, la supervision de projets et gestion des activités opérationnelles voir budgétaires, de même que la gestion des ressources humaines. Le directeur technique pourra également se rendre disponible pour conduire des véhicules et/ou de la machinerie au besoin.

**FONCTIONS:**

La personne choisie aura comme principales tâches de voir au bon fonctionnement de tout ce qui concerne les travaux publics :

- Déneigement;
- Infrastructures (eau et égout);
- Dépôt à neige;
- Écocentre;
- Entretien des routes et travaux routiers;
- Signalisation;
- Fauchage des emprises de chemins;
- Balayage des rues;
- Entretien de bâtiments et des terrains;
- De planifier les travaux de voirie (hiver comme en été);
- De gérer le personnel de voirie;
- D'appliquer rigoureusement les règles de la santé et sécurité;
- Gestion des budgets et participation à la préparation budgétaire;
- Utilisation de machineries et autres véhicules;
- Aide et support à la direction générale au besoin;
- Recherche de subventions

Cette description n'est pas limitative; elle contient les éléments principaux à accomplir. Le directeur technique peut-être appelé à s'acquitter de toute autre tâche connexe demandée par son supérieur.

**COMPÉTENCES RECHERCHÉES :**

- Capacité à anticiper les enjeux, et de faire en sorte que son équipe se mobilise volontairement;
- Être en mesure de favoriser la concertation et rallier les membres de son équipe dans la réalisation d'un projet;
- Habileté à démontrer de l'assurance et prendre des décisions judicieuses dans les situations tendues et difficiles;
- Capacité à assumer pleinement les responsabilités découlant de l'exercice de ses fonctions;
- Posséder un sens des relations interpersonnelles développé;
- Adopter une approche de gestion favorisant la responsabilisation, l'équité et un climat de travail positif;
- Être en mesure d'optimiser les ressources mises à sa disposition, tout en exerçant le bon niveau de contrôle;
- Bonne capacité de rédaction;
- Maîtrise complète des outils informatiques et facilité à les utiliser;

**EXIGENCES:**

- Idéalement une formation en génie civil ou toute autre formation dans un domaine connexe;
- Les expériences de travail reliées à un emploi similaire pourront compenser à un manque de formation;
- Posséder un permis de conduire classe 5;
- Grande disponibilité surtout durant la période hivernale;
- Être capable de travailler seul ou en équipe;
- Bonne capacité physique;
- Disponibilité pour suivre les formations en lien avec l'emploi;

**EXPÉRIENCE:**

Minimum de 2 ans d'expérience pertinente idéalement en voirie municipale ou travail similaire.

**CONDITIONS SALARIALES:**

- La rémunération et les avantages sociaux seront établis en fonction des qualifications et de l'expérience du candidat.
- Régime de retraite à prestations déterminées avec le Régime de retraite des employés municipaux du Québec.
- Régime d'assurance collective.

Nous attendons votre candidature d'ici le **25 septembre 2019 16h00**.

Votre curriculum vitae et lettre de présentation doivent être adressés à l'attention du directeur général au 150, rue Principale, Saint-Gervais (Québec) G0R 3C0 ou bien par courriel au :

rtremblay@saint-gervais.ca

*Note : Le masculin est utilisé dans le seul but d'alléger le texte. Seules les candidatures retenues pour une entrevue seront contactées.*

Richard Tremblay, OMA
Directeur général & secrétaire-trésorier

# PROGRAMMATION - AUTOMNE 2019

Vous avez reçu dans les derniers jours la programmation des Loisirs «Automne 2019» dans vos boites aux lettres. Vous pouvez aussi la consulter sur le Facebook des Loisirs ou sur le site web de la Municipalité!

## NOUVEAUTÉS :

Danse country, techniques de skate, deck pour les jeunes, expériences scientifiques et activités motrices parents-enfants!

### INSCRIPTION EN LIGNE:

Les inscriptions doivent être faites en ligne dans l'onglet «Services aux citoyens»/«Programmation des Loisirs» sur le site web de la municipalité: www.saint-gervais.ca. Prenez note que le service en ligne ne prend pas les paiements.

### PAIEMENTS/FRAIS:

**NOUVEAU : Paiement par carte de crédit!**

Les paiements devront être faits en entier en argent ou en chèque avant le premier cours et ne sont pas remboursables, sauf si l'activité doit être annulée.

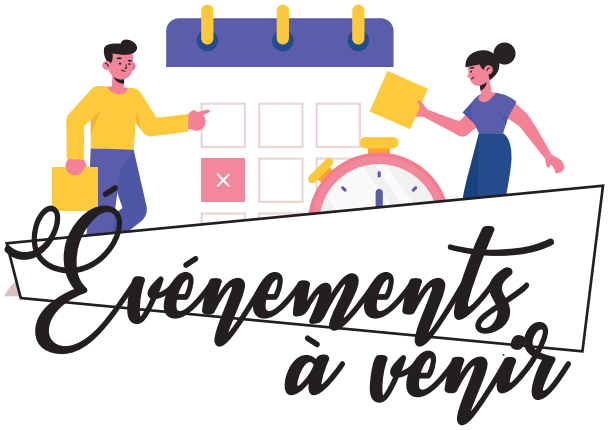


| | |
|---|---|
| **4 octobre:** | Souper spaghetti et Gala de la balle mineure |
| **12 octobre:** | Tournoi de poker |
| **18 octobre:** | Tournoi de Joffre |
| **26 octobre:** | Village hanté |
| **9 novembre:** | Tournoi de poker |
| **15 novembre:** | Tournoi de Joffre |
| **23 novembre:** | Soirée chasse et pêche |
| **7 décembre:** | Party des PME |
| **14 décembre:** | Soirée Roger et Cécile |
| **15 décembre:** | Dépouillement de l'arbre de Noël |

## SOUPER SPAGHETTI ET GALA MÉRITAS (BALLE MINEURE)

Venez avec nous le vendredi 4 octobre pour encourager la balle mineure, les profits iront à la balle mineure et à l'amélioration du terrain de balle des Loisirs de St-Gervais.

**QUAND : VENDREDI, LE 4 OCTOBRE 2019**

**SOUPER DE 18H00 À 19H30, ENSUITE GALA MÉRITAS.**

Cartes en vente auprès des entraineurs de balle.

Gratuit pour les enfants de moins de 5 ans

5 à 12 ans : 8$

13 ans et + : 12$

**S'IMPLIQUER,**
**POUR UN MILIEU DYNAMIQUE!**

**JONATHAN LÉVESQUE**
**COORDONNATEUR AUX LOISIRS**
176, RUE NADEAU,
ST-GERVAIS, QC. G0R 2C0
B: 418-887-3732
F: 418-887-6078
www.saint-gervais.ca/
www.branchesurbellechasse.com/

Municipalité de Saint-Gervais

# Tournoi de Joffre à St-Gervais

**Vendredis, le 18 octobre et 15 novembre 2019**

**Au Centre Socio-Culturel**

info : 887-3732

Début des inscriptions : 19h00

Début du tournoi : 19h30

20$ par équipe

Formule apporte ton joueur

Bourses en jeu

Ouvert à toutes les catégories d'âges

# CLUB FADOQ SAINT-GERVAIS

## ACTIVITÉS ANNUELLES DU CLUB

### SEPTEMBRE 2019

**DIMANCHE 15 SEPTEMBRE :**

13h : Tournoi de Charlemagne
Inscription à partir de 12h30

**SAMEDI 28 SEPTEMBRE :**

20h : Danse avec Denis Guay

Club FADOQ St-Gervais
Québec et Chaudière-Appalaches

# TOURNOI DE POKER

**Samedis 12 octobre et 9 novembre 2019**

**Au Centre Socio-Culturel de Saint-Gervais**

-Inscriptions 40$ (tout sera remis en bourse)
-Infos/Inscriptions : 418-887-3732
Tous les profits iront aux Loisirs de St-Gervais

**STRUCTURE :**

JETONS DE DÉPART—20 000

DURÉE DES BLINDS— 4 premiers aux 20 minutes et les suivants aux 15 minutes

ADD ON—5$ pour 5,000 jetons

Rendez-vous à 19h00 pour les inscriptions Début du tournoi à 19h30

# YOGA

avec Myriam Goulet

début des cours le 23 SEPTEMBRE 2019

**HATHA** (120$/10 cours ou 15$/fois)

Le Hatha est la base de tous les autres types de yoga. Les postures sont surtout sous forme d'enchainements et sont coordonnées à la respiration et à la détente .

**YIN RESTAURATEUR** *NOUVEAUTÉ (120$/10 cours ou 15$/fois)

Cours restauratif pour se détendre, délier les tensions musculaires et retrouver sa souplesse. Les postures sont maintenues de 2 à 5 minutes afin d'optimiser la détente et le relâchement du corps et de l'esprit.

**H.I.I.T. YOGA** *NOUVEAUTÉ (120$/10 cours ou 15$/fois)

Entrainement par intervalles à haute intensité à partir de postures de yoga et autres variantes. Simplement avec le poids du corps ou de petits poids, cet entrainement est autant musculaire que cardio-vasculaire. Sueur garantie!

**CARDIO YOGA MAMA** (60$/6 cours ou 12$/fois)

Entrainement extérieur adapté à la femme enceinte ou qui vient d'accoucher. Le parcours se fait à la marche dans les rues de St-Gervais et est entrecoupé de stations d'entrainement musculaire. Concentré sur les parties du corps ayant besoin d'attentions particulières dans cette merveilleuse étape de vie de la femme.

**HORAIRE**

LUNDI
9H15-10H15 HATHA
10H30-11H45 YIN RESTAURATEUR
18H15-18H50 H.I.I.T. YOGA
19H00-20H00 HATHA

MERCREDI
10H00-11H00 CARDIO YOGA MAMA

**INFOS & INSCRIPTION**

COURRIEL
myriamgou@hotmail.com

TÉLÉPHONE
418-564-5683

TOUS LES COURS ONT LIEU AU CHALET DES SPORTIFS, 166 RUE NADEAU, ST-GERVAIS

# Bibliothèque

## EXPOSITION

### COUP D'OEIL SUR LE PATRIMOINE

À la bibliothèque, sur les murs, se retrouvent de jolies photos laminées réalisées par des jeunes de 12 à 17 ans, ayant remporté des prix pour leur qualité et leur originalité, suite à un concours organisé dans différents milieux scolaires, culturels et municipaux. L'objectif du concours est de rapprocher les jeunes de leur patrimoine afin qu'ils apprennent à le connaître, à l'estimer et à en être fier. Parmi ces grandes photos laminées, on peut y retrouver :

- le petit Champlain, vue sur le château Frontenac;
- une église dans le quartier St-Sauveur;
- le paysage d'une 1re ferme du Saguenay, La Baie;
- la vieille centrale de la Chute aux Outardes;
- l'église St-Dominique dans l'arrondissement de Jonquière;
- la chapelle du Lac Gémont à St-Adolphe- d'Howard;
- le dôme du collège de l'Assomption à Repentigny;
- les mains de sagesse, Deux-Montagnes;
- Saint-valentin, l'importance du maïs pour les familles canadiennes, amérindiennes et québécoises.

L'invitation s'adresse non seulement aux abonnés mais à tous les gens de St-Gervais.

### POUR LES PARENTS D'ENFANTS DE 0 À 5 ANS

Pour le plaisir de lire, votre bibliothèque vous offre une trousse de cinq livres d'histoires, placés dans un sac à dos en forme de tigre.

. Cajoline, les contraires;
. Ding : l'impatience;
. Que lit Galette à la bibliothèque;
. Salto : l'ultime défi
. Winnie la sorcière.

Afin de guider les parents, sont inclus un guide d'utilisation et un CD d'accompagnement contenant une bande sonore animée qui raconte chaque histoire. N'est-ce pas intéressant pour aider votre enfant à développer son intérêt pour la lecture?

Cette trousse est l'initiative du comité d'éveil à la lecture de Bellechasse. N'hésitez pas à la demander à une bénévole au comptoir de prêt.

### HEURES D'OUVERTURE

Lundi : 13h30 à 15h30

Mardi et jeudi : 18h30 à 20h30

Samedi : 9h00 à 11h00

Tél. : 418 887- 3628
mabibbiotheque.ca/saint-gervais

Mariette Labrecque, resp. des communications

## Une place disponible pour toi !

**Le Bureau Coordonnateur l'Escale t'offre la possibilité d'ouvrir ton service de garde en milieu familial accrédité!**

- Un travail enrichissant auprès des enfants!
- Les avantages du travail à la maison!
- Le soutien du bureau coordonnateur autant pour le volet administratif que pédagogique!

Viens t'informer à l'une de nos soirées :

Mardi 1er octobre à 19h00 au CPE l'Escale
94, de la Fabrique, **Ste-Claire**, G0R 2V0

Mercredi 9 octobre à 19h00 au CPE l'Escale des moussaillons
34, de la Fabrique Est, **St-Gervais,** G0R 3C0

Si tu ne peux pas être présente à l'une de ces soirées, n'hésite-pas à t'informer en appelant Mme Brigitte Deblois au 418-883-2340 #104 ou en consultant notre site internet www.cpelescale.com sous l'onglet : bureau coordonnateur / devenir responsable en milieu familial

Municipalité de Saint-Gervais

# LANCEMENT MISSIONNAIRE DE L'ANNÉE PASTORALE 2019-2020 !

Suite au rassemblement du diocèse de Québec tenu le 14 septembre, un lancement de l'année pastorale sera célébré dans chacune des trois paroisses regroupées de la Mission Bellechasse-Etchemins. Cet envoi en mission concerne tous les leaders des différentes communautés locales, ainsi que tous les chrétiens désireux de vivre un temps fort de ressourcement et d'engagement.

## VOICI LES DATES ET LES LIEUX :

**29 septembre :**

Paroisse Saint-Benoît-de-Bellechasse : à Saint-Gervais, salle de l'âge d'Or (239, rue Principale, G0R 3C0).

**13 octobre :**

Paroisse Sainte-Kateri-Tekakwitha : à Sainte-Justine, sous-sol de l'église (240, rue Principale, G0R 1Y0).

**27 octobre :**

Paroisse Sacré-Cœur-de-Jésus-en-Bellechasse : à Buckland, Centre communautaire (4344, rue Principale, G0R 1G0).

**L'horaire est le même pour les trois journées : de 11 h à 17 h**

| | |
|---|---|
| **11 h :** | Accueil et fraternisation |
| **12 h :** | Repas festif partagé (apportez un plat à partager) |
| **13 h 15 à 15 h 45 :** | Ateliers et animation |
| **16 h :** | Messe d'action de grâces et d'envoi en mission à l'église du lieu |

**Veuillez noter que cette célébration eucharistique sera la seule célébrée pour toute la paroisse durant cette fin de semaine-là.**

L'Église, à la suite du Christ ressuscité, nous envoie communiquer à tous la vie de Dieu qui est en nous; ne nous dérobons pas à notre mission de baptisés.

Au plaisir de travailler ensemble pour la mission.

L'équipe missionnaire de Bellechasse-Etchemins

5ème anniverssaire

## Marche pour la Survie au Cancer

**Parcours de 3,5 Km**
**Trois façons de participer**

1. Vous venez marcher avec nous et vous donnez ce que vous voulez
2. Vous vous faites commanditer pour marcher: feuillet disponible à Accueil Sérénité
3. Vous commanditez quelqu'un pour sa marche

Toutes les sommes amassées seront redonnées en services aux gens de Bellechasse

ACCUEIL Sérénité

Baume d'espoir pour le **CANCER**

## Porte Parole Maude Schiltz

**Auteure des livres:**
**Ah shit j'ai pogné le cancer**
**Tome 1 et 2**

Samedi le 5 octobre 2019- 13hrs
Inscription à compter de 12h30
101 rue principale, Sainte-Claire

Information 418 883-2121
Accueil-serenite.org/cancer
Canadon: https://www.canadahelps.org/fr/

Municipalité de
**Saint-Gervais**

# Calendrier

## SEPTEMBRE 2019

| DIMANCHE | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 15<br>FADOQ<br>TOURNOI DE<br>CHARLEMAGNE | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23<br>AUTOMNE | 24 | 25 | 26 | 27 | 28<br>FADOQ<br>DANSE AVEC<br>DENIS GUAY |
| 29 | 30 | | | | | |

## OCTOBRE 2019

| DIMANCHE | LUNDI | MARDI | MERCREDI | JEUDI | VENDREDI | SAMEDI |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | | 1<br>CONSEIL<br>MUNICIPAL | 2<br>CERCLE DES<br>FERMIÈRES<br>DATE DE TOMBÉE | 3 | 4<br>SOUPER<br>SPAGHETTI ET<br>GALA MÉRITAS | 5<br>MARCHE POUR<br>LE CANCER<br>ACCUEIL SÉRÉNITÉ |
| 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12<br>TOURNOI DE<br>POKER |
| 13 | 14<br>ACTION<br>DE GRÂCE | 15 | 16 | 17 | 18<br>TOURNOI DE<br>JOFFRE | 19 |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26<br>VILLAGE HANTÉ |
| 27 | 28 | 29 | 30 | 31<br>HALLOWEEN | | |

**RESSOURCERIE BELLECHASSE**
**Cueillette spéciale des gros rebuts les 4-11-18 et 25 octobre 2019**

# Sans emploi ...

**Vous rêvez de créer votre emploi ?**

## Démarrez votre propre entreprise

Avec l'aide financière du programme
***Soutien au travail autonome (STA)***

**Ce programme vous intéresse ? Contactez-nous !**

En partenariat avec:

Emploi Québec Chaudière-Appalaches

déb Développement économique Bellechasse

Développement Économique Bellechasse
Amélie Carrier, agente de développement
100, Monseigneur-Bilodeau
Saint-Lazare (QC) G0R 3J0
418 883-2249 poste 669
acarrier@mrcbellechasse.qc.ca

>7412083

## Conférence avec
# Sylvie Fréchette
## *À chacun son podium*

**Le dépassement de soi dans nos vies personnelles et professionnelles**

*Aujourd'hui forte de ses expériences personnelles et professionnelles, à travers son vécu, elle invite chacun à réfléchir au cœur de ce qu'il est, car il est à la portée de tous de vibrer en soi pour ainsi avoir un impact autour de soi.*

**Mardi le 8 octobre 2019 à 18 h 45**
**À la salle multifonctionnelle de Saint-Anselme**
Située au 243, rue Principale

**Coût 10$**
Payable sur place

Pour **information** et **inscription** communiquez avec :

La Barre du jour au 418 887-7100 ou 1 877 841-7100 ou
L'Association de la fibromyalgie au 418 387-7379

**Organisé par :**

AFRCA — Accueil Sérénité, Baume d'espoir pour le cancer — La Barre du jour — Regroupement des proches aidants de Bellechasse

**VENEZ DÉCOUVRIR VOTRE NOUVELLE ET MODERNE COOP IGA À SAINT-ANSELME**

VOTRE NOUVEAU SUPERMARCHÉ
CONFORTABLE ET À DIMENSIONS HUMAINES

NOMBREUX SPÉCIAUX \ SURPRISES !! \ SURVEILLER LA DATE

Municipalité de
**Saint-Gervais**

# Espace commercial

Faites connaître votre entreprise ou les services que vous offrez auprès de votre communauté!

Le Gervaisien
Mensuel de Saint-Gervais

publicitelegervaisien@hotmail.com

---

PAVAGE ST-HENRI
418 882-6023
WWW.PAVAGESAINTHENRI.COM

9142-0992 Québec Inc.
197, Trait Carré Ouest
St-Henri de Lévis QC
G0R 3E0

**Spécialité : Stationnement commercial et résidentiel**

Fax: 418 882-0833
Cell: 418 882-8352

François Marquis
francois.marquis@globetrotter.net

---

AFFICHEZ-VOUS ICI
3 ESPACES ENCORE DISPONIBLES

---

# PHOTOS D'IDENTITÉ

Vos photos passeport et carte d'assurance-maladie maintenant disponibles*

*Sans rendez-vous du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 17 h. Avec rendez-vous les soirs de semaine et fins de semaine. Veuillez nous contacter au 418 887-3133 pour prendre rendez-vous.

Proxim

**Manon Ruel et Marie-Eve Genois**
2604B, avenue Royale, St-Charles • **418 887-3133**

**LIVRAISON GRATUITE**

**Ouvert 7 jours et 5 soirs**

**ROCH POULIN**
ARPENTEUR-GÉOMÈTRE
membre du groupe VRSB

942, Chemin Ste-Anne, St-Anselme G0R 2N0

ALEXANDRE PARADIS, a.g.
Tél.: 418-885-9101
Fax: 418-885-8077
email: a.paradis@rochpoulin.com

Banquets Baillargeon
TRAITEUR COSMOS

UN UNIVERS DE SAVEURS!

18 Abert-Deblois, Saint-Anselme
418 885.4254 • COSMOSTRAITEUR.COM

**MORENCY**
SOCIÉTÉ D'AVOCATS

Martin Bouffard
mbouffard@morencyavocats.com

T 418 651-9900 F 418 651-5184
Édifice Le Delta 3
2875, boulevard Laurier, bur. 200
Québec (Québec) G1V 2M2

T 514 845-3533 F 514 845-9522
500, place d'Armes, 25e étage
Montréal (Québec) H2Y 2W2

morencyavocats.com

**Carina Gagnon CPA INC**
CPA COMPTABLE PROFESSIONNELLE AGRÉÉE
www.carinagagnoncpa.ca

418 254-4313
Carina Gagnon, CPA, CGA
info@carinagagnoncpa.ca

1225, avenue Taniata, Lévis QC G6Z 3E7
SECTEUR SAINT-JEAN-CHRYSOSTOME

Tenue de livres
États financiers
Remise TPS et TVQ
Impôts des particuliers

Vitrerie & Vitres d'autos «Mobile» INC.

**Pourquoi vous déplacer ?**
Remplacement et réparation
de pare-brise directement chez-vous
sans frais supplémentaires

Aussi offert
Verre de meuble,
Thermos, moustiquaire etc.

cell : 418 998-7778

Recevez 125$ en argent pour votre vieux pare-brise

www.vitreriemobile.com
41, rue du Bocage, St-Henri

EMI

LES ENTREPRISES MARTINEAU INC.

Marc Martineau
marc@ent-martineau.com

Ventilation naturelle et mécanique
Silos à grains et à moulée
Équipement d'élevage
Soigneurs automatiques

144, Rang 1 Ouest, Saint-Gervais Qc G0R 3C0
Tél.: 418.887.3307 Téléc.: 418.887.7006 1 866 887-3307 sans frais

AGRI VENTES BRUME Inc
BRUME AGRI SALES Inc
CANARM
Aston
VENTEC
BROCK
VIC VENTILATI

LES ENTREPRISES
**Louis Gosselin**

*Arrosage en milieu agricole*
*Conforme aux normes environnementales*

AXEL
LOCATION DE GARAGES
FABRIQUÉS EN BOIS

16, Rang 2 Ouest, Saint-Gervais Tél.: (418) 887-5299

CLINIQUE DENTAIRE
Saint-Gervais

**Dre Caroline Laliberté**, DMD
Chirurgienne-dentiste

216 rue Principale, Saint-Gervais
418 887-3339

Bienvenue aux nouveaux patients !

418 887-6750
Garage Jacques Langlois
145, 1er Rang Est
St-Gervais Qc G0R 3C0
Mécanique générale
Antirouille
Diagnostic (check-engine)
Vente de pneus (plusieurs marques)

Massothérapie Johanne Rouleau
Massage douleurs musculaires
Massage détente
NOUVEAUTÉ
Technique Neuro-cutaté

36A rue Lacasse
St-Gervais
G0R 3C0
418-208-9285

LES FONDATIONS A. BOURASSA INC.
COFFRAGE
RÉSIDENTIEL & COMMERCIAL
Alain Bourassa
Président
10, 1er Rang Est
Saint-Gervais (Québec) G0R 3C0
fondation.a.bourassa@globetrotter.net
R.B.Q. : 8005-2533-59
T 418-887-6542
C 418-933-6542
F 418-887-6258

LES CONSTRUCTIONS
Gilles Bélanger
ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET SPÉCIALISÉ
Résidentielle - Commerciale

Sébastien Bélanger, président
constructionsg.belanger@hotmail.com
R.B.Q.:2631-2942-19
Tél.: 418 837-7067
Cell.: 418 576-0908

Goulet & Godbout
Notaires S.E.N.C.
145, rue Principale
Saint-Gervais, Qc
G0R 3C0
Tél.: (418) 887-3277
Télécopieur: (418) 887-3939
ggnnotaires@globetrotter.net
www.gouletgodboutnotaires.com
Roch Godbout
Notaire
Myriam Couillard
Notaire-MBA

PROMUTUEL
ASSURANCE
RIVE-SUD

Services de climatisation Daneau inc.
4605, boul. de la Rive-Sud
Lévis (Québec)
G6W 1H5
Jean-Yves Audet
Tél. : 418 833.9269
Téléc. : 418 833.7706

BOUTIQUE DU TRAVAILLEUR ST-G
Philip Isabelle
418.887.6608
Distributeur de vêtements de travail
Équipement de sécurité
Serviette et literie
251, rue Principale, Saint-Gervais, Québec G0R 3C0
boutiquedutravailleurstg@hotmail.fr

LE CENTRE DE DENTUROLOGIE
BELLAVANCE
DENTUROLOGISTES
VICKY CHOUINARD d.d.
ALAIN BELLAVANCE d.d.
T. 418 883-2380 www.denturo.info

MARCHÉ
BONICHOIX
Épicier - Boucher - Licencié
Produits maison · Fruits et légumes · Agence SAQ
CARREFOUR ST-GERVAIS
418 887-3396
152 rue Principale, Saint-Gervais

DÉBOSSELAGE SANS PEINTURE M.A.L.
SERVICE À DOMICILE
RÉPARATION DE PETITES BOSSES
GRÊLE, COUPS DE PORTE, ETC.
Marc-André Laflamme
marc-andre.laflamme@hotmail.com
418 953-4936

www.sylviedionfleuriste.com
Sylvie Dion
FLEURISTE
FLEURS pour toute occasions
CADEAUX-LIVRAISON
418 887-3874
sylvie.dion.fl@globetrotter.net
Rejoignez-nous sur Facebook
293, Principale, St-Gervais (Qc), G0R 3C0

GOULET & FILS
Éric Goulet
108, rue Principale
Saint-Gervais (Qc) G0R 3C0
Tél.: 418 887-3327
Cell.: 418 882-7600
Téléc.: 418 887-3881
eric.goulet@frsgouletetfils.com
Pronovost · Landini · ANDERSON

Roy MINI-MOTEUR
Le spécialiste en équipement jardin, pelouse et forestier
Serge Roy, propriétaire
9154, Route 279, St-Charles (Québec) G0R 2T0
Tél. : (418) 887-3653 • Fax : (418) 887-5074 • Sans frais : 1-866-887-3653
LAWN-BOY · STIHL · STIGA · TORO · Cub Cadet · Husqvarna

L. ASSELIN INC.
USINAGE & SOUDURE
FABRICATION • CONCEPTION • HYDRAULIQUE
JEAN-NOËL ASSELIN, ING.
TÉL: 418 887-3762 • FAX: 418 887-3639 • ASSELIN_L@VIDEOTRON.CA
322, RUE PRINCIPALE, SAINT-GERVAIS (QC) G0R 3C0

Turlo
GRAND CHOIX DE VIANDE
PRODUITS LOCAUX
PLATS CUISINÉS 100% MAISON
VIANDE À MÉCHOUI
LOCATION DE REMORQUE À MÉCHOUI
418 916-3144
192, rue Principale
SAINT-GERVAIS, QC
HORAIRE D'ÉTÉ
Lundi au vendredi : 9h à 18h
Samedi : 9h à 17h30
Dimanche : 10h à 17h
turlo.ca

Garage
Patrick Fradette inc.
Mécanique générale
- Diagnostic électronique
- Vente de pneus
- Pose de pare-brise
302, Principale
Saint-Gervais G0R 3C0
887-3945
887-3941

ALCRÉA touche créative
CRÉATION GRAPHIQUE & ÉVÉNEMENTIELLE
DESIGN GRAPHIQUE
CONCEPTION D'IDENTITÉ VISUELLE CORPORATIVE
PAPETERIE ÉVÉNEMENTIELLE
418 925-7720
audreyl@hotmail.ca
Audrey Laplante
DESIGNER GRAPHIQUE
ALCRÉA TOUCHE CRÉATIVE WWW.ALCREA.CA